



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 110810

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'intervention militaire française en Côte d'Ivoire et plus particulièrement sur l'épilogue de la gouvernance Gbagbo. À l'image de certains parlementaires ayant évoqué la fin de la présidence Gbagbo lors de son audition conjointe avec la commission des affaires étrangères et la commission de la défense nationale et des forces armées le 13 avril 2011, les attaques politiques en direction du Gouvernement ont eu tendance à diluer l'action exemplaire de nos forces armées lors des événements en Côte d'Ivoire. Il lui demande s'il n'entend pas mettre en valeur les opérations de combat de nos armées en Côte d'Ivoire et ailleurs afin de réparer cette injustice et de rendre hommage à ceux qui risquent leur vie et parfois la perdent au service du pays.

Texte de la réponse

Expliquer aux Français le sens de l'intervention de leurs soldats dans certains pays étrangers, le sens de leur sacrifice lorsqu'ils tombent au combat ou sont gravement blessés et permettre aux médias de témoigner de cet engagement sur les théâtres d'opérations extérieures constituent une priorité pour les états-majors et les unités. Le contingent militaire français présent en République de Côte d'Ivoire a ainsi accueilli au camp de Port-Bouët 86 journalistes, représentant 29 médias et 5 nationalités différents, entre le 31 mars et le 15 avril 2011. Durant cette période, le conseiller communication de la force Licorne a accordé 12 interviews filmées et 15 interviews téléphoniques. Les agences de presse ont en outre diffusé, entre le 21 février et le 15 avril 2011, près de 200 dépêches consacrées à la force Licorne, tandis que les médias ont participé à 57 patrouilles effectuées par les militaires français. Enfin, au cours de la période du 1er février au 30 avril 2011, 15 brèves ont été mises en ligne sur le site Internet de l'état-major des armées, 15 reportages vidéo et 50 photos ont été réalisés et mis à la disposition des médias. Par ailleurs, des décorations dans les ordres nationaux, des croix de la valeur militaire, des médailles de la défense nationale et des témoignages de satisfaction ont été décernés à de nombreux militaires français ayant servi en Côte d'Ivoire, afin de valoriser leur engagement et de récompenser leur action au sein de la force Licorne.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110810

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6188

Réponse publiée le : 9 août 2011, page 8579